

L'*Elderly Persons Housing Act, 1952* autorise la province à verser des subventions à toute compagnie de construction d'habitations à dividendes limités, agréée par la municipalité et ayant obtenu un prêt, sous le régime de la loi nationale sur l'habitation pour l'aider à construire et à aménager des habitations à bas loyer destinés à des personnes âgées. Le montant de toute subvention se fonde sur le moindre de deux montants: \$500 à l'égard de chaque habitation, ou la moitié des frais d'immobilisation que l'entreprise coûte à la compagnie en plus du montant englobé par le prêt hypothécaire.

Sous-section 4.—Construction d'habitations

En 1953, la construction de nouvelles habitations a été plus considérable que jamais. Les mises en chantier, abstraction faite des transformations, se chiffrent en tout à 102,409, soit 25 p. 100 de plus qu'en 1952 et 11 p. 100 de plus que le sommet précédent de 1950. Il y a eu augmentation dans toutes les régions du pays. Dans les provinces de l'Atlantique, les mises en chantier ont augmenté de 26 p. 100 (5,921 maisons); dans le Québec, de 15 p. 100 (30,249); en Ontario, de 30 p. 100 (38,873); dans les provinces des Prairies, de 25 p. 100 (18,776); et en Colombie-Britannique, de 21 p. 100 (8,590). En 1953, il y a eu augmentation non seulement des mises en chantier mais aussi du nombre de maisons achevées (hormis les transformations). Il y en avait eu 73,087 en 1952, mais leur nombre s'est élevé à 96,839 en 1953. Les 59,923 maisons en construction à la fin de 1953 représentent une augmentation de 7.6 p. 100 sur l'année précédente.

Des habitations complétées en 1953, 82 p. 100 ont été construites dans des villes. La proportion n'est guère différente de celle de 1952 (81 p. 100). Quant à la répartition des habitations par région, elle a été à peu près la même en 1953 qu'en 1952, mais la répartition par genre d'habitation a varié davantage: 20 p. 100 des habitations terminées en 1953 sont des maisons d'appartements, au regard de 15 p. 100 en 1952. Les maisons unifamiliales représentent 68 p. 100 du total de 1953, comparé à 73 p. 100 en 1952.

Les tableaux 21, 22 et 23 résument les résultats des relevés par le Bureau fédéral de la statistique et la Société centrale d'hypothèques et de logement.

21.—Nouvelles habitations achevées, par catégorie, de 1950-1953

(Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest)

Catégorie	1950	1951	1952	1953
Nouvelle construction—				
Seules, unifamiliales.....	68,685	60,366	55,967	68,916
Seules, bifamiliales.....	7,376	7,568	5,314	7,714
Rangées de maisons.....	145	585	99	372
Appartements et plain-pied.....	12,540	12,540	11,707	19,837
Autres.....	269	251	—	—
Total.....	89,015	81,310	73,087	96,839
Réfections.....	2,739	3,509	3,215	3,824
Total général.....	91,754	84,810	76,302	100,663